

Numéro dans le SI local :	0005
Référence GESUP :	0005
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	70-Sciences de l'éducation
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Didactique de l'éducation physique et sportive
Job profile :	-
Research fields EURAXESS :	Educational sciences
Implantation du poste :	0442764R - ESPE ACADEMIE NANTES
Localisation :	Nantes
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	- - - -
Contact administratif :	DESION SYLVIE
N° de téléphone :	GESTIONNAIRE ENSEIGNANTS
N° de Fax :	02 53 59 24 77 -
Email :	- espe-dipe@univ-nantes.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2017
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	ESPE
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA2661 (199614172B) - CENTRE DE RECHERCHE EN EDUCATION DE NANTES
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	OUI e-mail gestionnaire espe-dipe@univ-nantes.fr
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Université de Nantes
Campagne 2017 de recrutement des enseignants-chercheurs

Composante : ESPE

N° Section CNU : 70, corps : MCF, n° local : 1005, n° Galaxie : 4403

Date de nomination : 1^{er} septembre 2017

Article de publication : 26.I.1°

Profil : Didactique de l'éducation physique et sportive

Profil enseignement :

Le ou la maître de conférences recruté/e enseignera dans les masters MEEF, second degré EPS et EPS sur le site de Nantes de l'ESPE plus particulièrement sur :

- les enseignements liés à la didactique de l'EPS
- les enseignements liés à l'analyse de l'activité des enseignants et des élèves
- les enseignements liés à la préparation du concours du Capest et du concours de professeur des écoles

Il ou elle interviendra dans la formation à et par la recherche de ces masters où il encadrera des mémoires dans le domaine didactique.

Dans une moindre mesure, il pourra être amené à intervenir dans la formation continue des enseignants.

Profil recherche :

Le/la maître de conférences recruté/e effectuera ses recherches au sein de l'orientation transversale du CREN portant sur les processus d'enseignement apprentissage (orientation 1). Il participera au développement des recherches en didactique de l'EPS en cours au sein de l'axe 5 « Savoirs, apprentissages, valeurs en éducation ». Il ou elle développera les dimensions sociales des apprentissages disciplinaires. Il ou elle contribuera au développement des recherches de didactique comparée notamment dans ces dimensions internationales.

En particulier, il/elle s'inscrira dans les opérations qui concernent :

- l'étude des problèmes et de la problématisation dans les apprentissages en EPS et dans la formation professionnelle des enseignants ;
- l'analyse des pratiques enseignantes et de leurs effets sur les apprentissages des élèves en lien avec les travaux de l'axe (problématisation, malentendus scolaires, conditions de possibilités d'une émancipation à partir de l'EPS) ;
- la confrontation d'autres cadres théoriques de la didactique de l'EPS avec celui de l'apprentissage par problématisation ;
- la comparaison inter-didactique.

Il est attendu de ce fait du/de la maître de conférences une connaissance solide des principaux cadres théoriques de la didactique et des approches socio-didactiques de l'EPS.

Une attention aux recherches disciplinaires développées au sein des laboratoires liés aux STAPS est souhaitée.

Laboratoire de recherche susceptible d'accueillir le nouvel arrivant :

Laboratoire : CREN

N° Identifiant : EA 2661

Personnes à contacter :

	Enseignement	Recherche
Nom	Bruno LEBOUVIER	Magali Hersant
Téléphone	02 53 59 24 04	02 53 59 23 71
Adresse électronique	Bruno.Lebouvier@univ-nantes.fr	Magali.hersant@univ-nantes.fr

De plus amples informations sur la campagne de recrutement (calendrier, composition du comité de sélection, ...) sont disponibles sur le site web de l'Université de Nantes, rubrique [Travailler à l'Université](#)

Le dossier de candidature est à envoyer **avant le 30/03/2017, 16h00**, à l'adresse : espe-dipe@univ-nantes.fr

L'audition comprendra une mise en situation pédagogique.
Les modalités seront précisées aux candidats sur la convocation à l'audition.

Constitution du dossier de candidature - recrutement des enseignants-chercheurs

Textes réglementaires :

Arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

Le dossier de candidature est à envoyer uniquement par mél, sur **un seul fichier PDF**, avant le **30/03/2017, 16h00**. Au-delà de ce délai, tout dossier incomplet ou ne respectant pas le format imposé sera déclaré irrecevable.

Les services de la direction des ressources humaines accusent réception des dossiers via Galaxie (*rubrique « Etat du dossier »*). Il appartient au candidat de consulter régulièrement sur GALAXIE l'état d'avancement de son dossier.

IMPORTANT

Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour transmettre le dossier de candidature pour que, en cas de dossier incomplet, les pièces manquantes puissent être réclamées aux candidats et transmises avant le 30 mars 2017 à 16h00.

Dispositions communes :

Les pièces sont à enregistrer sur **un fichier PDF unique**. Si possible, merci de nommer votre fichier selon la nomenclature suivante : N°Galaxie_NOM_PRENOM

Le dossier doit être composé des pièces mentionnées ci-dessous, classées si possible dans l'ordre indiqué et à l'exclusion de toute autre pièce (les lettres de recommandation ne sont donc pas admises).

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

1) Candidatures au titre du concours

Pour les postes de MCF, article 26.I.1° :

- 1° La déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée et signée par le candidat ;
- 2° Une copie de la pièce d'identité avec photographie ;
- 3° Une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé (*doctorat ou diplôme équivalent*) ;
- 4° Un curriculum vitae. Une attention particulière est demandée pour la rédaction du CV. Il s'agit d'une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles et réalisations, en précisant ceux qui seront adressés en cas de convocation à l'audition. Il est particulièrement demandé d'y faire figurer, le cas échéant, l'appartenance à un laboratoire (nom, numéro), les contrats obtenus, ainsi que la prise de responsabilités ;
- 5° Une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu, le cas échéant.

2) Candidatures au titre de la mutation

La pièce demandée en 3° (copie du diplôme) n'est pas exigée.

Pièce complémentaire à fournir :

- Une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de Maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 33 du décret du 6 juin 1984 susvisé dans le cas où cette condition de durée des fonctions n'est pas remplie.

Rapprochement de conjoint :

Les maîtres de conférences séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 doivent fournir en complément :

- s'ils sont mariés, une copie du livret de famille ;
- s'ils sont pacsés, une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, une preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune prévue par le code des impôts et, le cas échéant, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse ;

- s'ils sont concubins, une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Bénéficiaires de l'obligation de l'emploi :

Les maîtres de conférences en situation de handicap et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir en complément :

- un document justifiant de leur appartenance à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L323-3 du code du travail, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

3) Candidatures au titre du détachement

Pièces complémentaires à fournir :

- Une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions ;
- Les candidats mentionnés au 7° de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir une copie de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'état ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ainsi que, le cas échéant, une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu.

Rapprochement de conjoint :

Les pièces complémentaires à fournir sont identiques à celles demandées pour une mutation au titre d'un rapprochement de conjoint (voir plus haut).

Bénéficiaires de l'obligation de l'emploi :

Les pièces complémentaires à fournir sont identiques à celles demandées pour une mutation au titre d'une situation de handicap (voir plus haut).

4) Candidatures au titre du recrutement étranger

Cette procédure concerne les candidats enseignants chercheurs exerçant dans un établissement d'enseignement supérieur appartenant à un état autre que la France.

Pièces complémentaires à fournir :

- Les documents attestant des fonctions d'enseignants-chercheurs et de leur niveau dans un pays autre que la France.
- Les diplômes universitaires, qualifications et titres équivalent